

Année scolaire 2023-2024
2^e année

Paiement – Fournitures scolaires

Vous recevez aujourd'hui la liste du matériel à vous procurer en magasin avant le début de l'année scolaire.

À la rentrée, vous recevrez une liste détaillée du matériel périssable (cahiers d'activités) à payer. Pour être en mesure de faire votre paiement, vous recevrez par courriel un état de compte. Vous pourrez donc faire votre paiement par internet ou à l'école par carte bancaire.

Articles de l'élève fournis par les parents

- 1 boîte de 24 crayons de couleur en bois
- 1 boîtes de 12 crayons à mine HB
- 4 gommes à effacer blanches
- 2 bâtons de colle de 40 grammes (par exemple Lepage ou Pritt)*
- 1 sac d'école de bonne grandeur pouvant contenir des livres
- 1 coffre à crayons (**à éviter : boîte en plastique**)
- 1 surligneur jaune ou orange
- 4 crayons effaçables à sec (par exemple Pentel)
- 1 paquet de 8 crayons-feutres (par exemple Crayola)
- 1 paire de ciseaux à bout rond de bonne qualité (en métal, **gaucher** ou **droitier**, selon le cas)
- 11 duo-tangs **en plastique** avec papillons (4 rouges, 1 bleu, 1 noir, 1 violet, 2 jaunes, 1 vert et 1 orange) *

*** IMPORTANT : Bien identifier tous les articles au nom de l'enfant ***

- *N.B. : Nous vous suggérons certaines marques afin d'avoir le meilleur rapport qualité/prix.
- Les demandes spécifiques visent essentiellement à assurer le bon fonctionnement de la classe. Ex. : les couleurs de duo-tang.
- Conformément à la politique relative aux contributions financières des parents de la CSDM, l'école valorise la récupération du matériel scolaire dans la mesure du possible.



Denis Boivin
Directeur

Les titulaires de 2^e année